



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



# RENFORCER LES POLITIQUES SECTORIELLES POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

## Forêts



Ces notes d'orientation ont été produites dans le cadre du partenariat stratégique établi entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Direction générale de la coopération internationale et du développement (DG DEVCO) de la Commission européenne dans le but de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'agriculture durable et la résilience.

La présente note sur les forêts a été mise au point par Sooyeon Laura Jin et Dominique Reeb, avec la contribution d'Eva Muller, de Dominic Rowland, d'Andrea Perlis, de Hajnalka Petrics, d'Esther Wieggers et de Mark McGuire de la FAO.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la FAO aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune recommandation ou approbation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO et en aucun cas celles de l'Union européenne.

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction et d'adaptation ainsi qu'à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à [www.fao.org/contact-us/licence-request](http://www.fao.org/contact-us/licence-request) ou adressée par courriel à [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org).

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (<http://www.fao.org/publications>) et peuvent être achetés par le biais de [publicationsales@fao.org](mailto:publicationsales@fao.org).

©FAO, 2018.





# RENFORCER LES POLITIQUES SECTORIELLES POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

Cette note d'orientation politique fait partie d'une série que produisent l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Direction générale de la coopération internationale et du développement de la Commission européenne (DG-DEVCO) et leurs partenaires pour aider les décideurs à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition dans leur pays. Chaque note donne des indications sur la façon de mieux cibler les politiques sectorielles pour parvenir à des résultats durables en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>1</b>
Objet de la présente note d'orientation	2
<b>Contexte</b>	<b>4</b>
Contribution des forêts à la sécurité alimentaire et à la nutrition	4
Facteurs entravant la contribution des forêts à la sécurité alimentaire et à la nutrition	7
<b>Approche par étapes</b>	
<b>Prise en compte des questions de sécurité alimentaire et de nutrition par le secteur forestier</b>	<b>10</b>
<b>Étape 1.</b> Réaliser une analyse des parties prenantes et de la situation	10
<b>Étape 2.</b> Cartographier et analyser l'éventail des politiques	13
<b>Étape 3.</b> Formuler des recommandations	15
<b>Étape 4.</b> Adopter des recommandations et les mettre en oeuvre	18
<b>Observations finales</b>	<b>21</b>
<b>Références</b>	<b>22</b>

# Introduction

La présente note d'orientation fournit des informations générales sur les liens existant entre les forêts, la sécurité alimentaire et la nutrition, et tente de répondre à une question fondamentale: «Quels changements faut-il apporter aux politiques forestières actuelles<sup>1</sup> pour faire une plus large place aux questions liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition?». Elle s'intéresse essentiellement aux changements à effectuer dans le secteur forestier si l'on veut améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. On soulignera, cependant, que pour obtenir des changements significatifs en ce sens, il est nécessaire, bien que cela ne soit pas abordé directement dans la présente note, de réaliser des efforts similaires pour faire une plus grande place aux questions forestières dans les politiques relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition, ainsi que dans les politiques touchant des secteurs connexes.

On estime qu'à travers le monde, plus de 2,4 milliards de personnes dépendent des produits et services forestiers pour leur approvisionnement direct en nourriture, en combustibles ligneux, en matériaux de construction et en médicaments, ainsi que pour leur emploi et leurs revenus. Les forêts contribuent de bien des façons à promouvoir les quatre dimensions de la sécurité alimentaire – disponibilité, accès, utilisation et stabilité – de même que la nutrition. Les aliments forestiers font régulièrement partie des régimes alimentaires des populations rurales et peuvent faire office de «filets de sécurité» en cas de pénurie alimentaire. La flore et la faune sauvages des forêts fournissent des aliments nutritifs à des millions de femmes, d'hommes et d'enfants vivant en zone rurale. Les animaux sauvages et les insectes comestibles des forêts constituent souvent la principale source de protéines des populations rurales. Les forêts offrent une source de revenus aux populations locales et fournissent

<sup>1</sup> Si ces orientations peuvent s'appliquer à un contexte plus large, elles concernent avant tout l'échelon national.

## → Principaux éléments

- Les forêts occupent un tiers de la superficie terrestre. On estime que près d'un tiers de la population mondiale dépend des produits et services forestiers pour la fourniture de vivres, de combustibles ligneux, de matériaux de construction, de médicaments, d'emplois et de revenus.
- La cuisson est le principal moyen de faciliter l'absorption des nutriments, et 2,4 milliards de personnes à travers le monde utilisent des combustibles ligneux pour cuire des aliments et stériliser l'eau.
- Les forêts constituent un «pool de gènes» pour les cultures vivrières, contribuent à préserver la biodiversité et favorisent ainsi des régimes alimentaires variés et de qualité.
- La flore et la faune sauvages des forêts fournissent des aliments nutritifs à des millions de femmes, d'hommes et d'enfants vivant en milieu rural. Les animaux sauvages et les insectes comestibles des forêts constituent souvent la principale source de protéines des populations rurales.
- Certains pays ont montré qu'il était possible à la fois d'augmenter le couvert forestier et de garantir la sécurité alimentaire et la nutrition des populations en menant simultanément des politiques rationnelles dans les domaines de la sécurité alimentaire et des forêts. Dans la plupart de ces pays, la politique en matière de sécurité alimentaire et la politique forestière s'intègrent dans un environnement politique porteur plus général, qui favorise le développement et la diversification économiques, ce qui contribue à alléger les pressions exercées sur les ressources naturelles.



## → Messages clés

Il est essentiel de mettre en œuvre des politiques intersectorielles concernant les forêts et la sécurité alimentaire/nutrition si l'on veut que les forêts contribuent au mieux à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.

- Il faut favoriser un aménagement paysager intégré en coordonnant l'action des multiples secteurs concernés et parties prenantes de façon à soutenir les politiques intersectorielles touchant les forêts et la sécurité alimentaire/nutrition.
- Il est essentiel que les forêts restent en bonne santé si l'on veut qu'elles continuent de fournir les services écosystémiques durables indispensables à la sécurité alimentaire et à la nutrition.
- Il faut améliorer la gouvernance foncière au moyen de réformes institutionnelles et foncières, et faire preuve d'une ferme volonté politique si l'on veut réduire le rythme actuel de dégradation des forêts et accroître la contribution des forêts à la sécurité alimentaire et à la nutrition.
- Les politiques forestières doivent favoriser l'intégration des objectifs en matière de sécurité alimentaire et de nutrition dans les pratiques de gestion forestière.
- Parmi les facteurs susceptibles d'améliorer de façon déterminante la contribution des forêts à la sécurité alimentaire et à la nutrition, on citera: un régime forestier fiable, la foresterie communautaire, l'agroforesterie, des pratiques adaptées en matière de gestion des forêts, l'existence de petites et moyennes entreprises et le renforcement des capacités.

des services écosystémiques essentiels qui soutiennent l'agriculture: régulation du débit hydrique, stabilisation des sols, préservation de la fertilité de ces derniers, régulation du climat ou habitat pour les pollinisateurs et les prédateurs naturels des organismes nuisibles aux cultures.

Les liens existant entre les forêts, d'une part, et la sécurité alimentaire et la nutrition, d'autre part, ne sont pas encore bien connus et sont souvent négligés par les politiques forestières, mais aussi par les politiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et par les autres politiques connexes, comme les politiques agricoles. La notion de gestion durable des forêts – sur laquelle de plus en plus de pays fondent leur politique forestière et leur cadre juridique en la matière – met l'accent sur l'équilibre entre les aspects économiques, sociaux et environnementaux de la foresterie. Cela sous-entend qu'il faut accorder une attention particulière à l'impact des décisions prises en matière de gestion des forêts, ainsi que de la conversion des forêts pour d'autres usages, sur la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens de subsistance des populations (et inversement: à l'impact des politiques en matière de sécurité alimentaire sur les forêts). Pourtant, bien souvent, les politiques relatives aux forêts et à la sécurité alimentaire/nutrition ne mettent pas suffisamment l'accent sur la santé des forêts ni sur les investissements à réaliser dans ce secteur pour favoriser les avantages socioéconomiques que les forêts offrent à leurs innombrables utilisateurs, en particulier lorsqu'il s'agit d'affecter les terres à d'autres utilisations aux rendements économiques annoncés comme plus importants à court terme ou plus visibles et directs (FAO, 2013).

### Objet de la présente note d'orientation

La présente note d'orientation a pour objet d'aider les décideurs politiques et les parties prenantes intervenant dans l'élaboration des politiques relatives aux forêts à mieux cibler les politiques forestières nationales, ainsi que les cadres juridiques et institutionnels en la matière (encadré 1) afin d'améliorer les résultats obtenus dans les domaines de la nutrition et de la sécurité alimentaire. Elle fournit des

## ENCADRÉ 1



### Définitions: politique forestière, législation forestière et cadre institutionnel régissant le secteur forestier

- On entend par «politique forestière» l'ensemble des orientations et des principes d'action adoptés par les autorités publiques en harmonie avec les politiques nationales socioéconomiques et environnementales dans un pays donné destinées à orienter les décisions futures portant sur la gestion, l'utilisation et la conservation des forêts et des arbres au bénéfice de la société.
- On entend par «législation sur les forêts» ou «code forestier» l'ensemble des règles promulguées par l'autorité législative d'un pays qui réglementent l'accès aux ressources forestières, ainsi que la gestion, la conservation et l'utilisation de ces ressources.
- Le «cadre institutionnel» ne se limite pas aux instances administratives mais doit être vu comme un système intégré (qui recouvre, notamment, la structure et la dotation en effectifs des institutions chargées de la gestion durable des forêts, le nombre de cadres et d'agents techniques, le renforcement des capacités, la recherche et l'enseignement en lien avec la gestion durable des forêts, le cadre de coopération avec les communautés locales, les organisations de la société civile et les acteurs du secteur privé investis de responsabilités).

Source: Les évaluations des ressources forestières mondiales, FAO. 2010.

informations générales et une série de questions clés destinées à aider les parties prenantes du secteur forestier à mettre au jour les conflits d'intérêts, les arbitrages et les synergies entre les objectifs en matière de gestion durable des forêts et les objectifs liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition, mais aussi à concevoir des solutions avantageuses à tous points de vue. En définitive, la présente note a pour ambition d'accompagner les parties prenantes tout au long des processus d'élaboration des politiques relatives aux forêts et à la sécurité alimentaire/nutrition et de les amener à apporter les changements nécessaires au programme d'action concernant les forêts de façon à intégrer davantage les questions de sécurité alimentaire et de nutrition.

Cette note propose une approche en quatre étapes visant à mieux intégrer les questions de sécurité alimentaire et de nutrition dans l'activité du secteur forestier.

## Contribution des forêts à la sécurité alimentaire et à la nutrition

Les forêts et les arbres sont étroitement associés à chacune des quatre dimensions de la sécurité alimentaire – disponibilité, accès, utilisation et stabilité – car ils sont une source d'emploi, de revenu, d'énergie, d'alimentation nutritive, de fourrage et de services écosystémiques (tableau 1).

### Disponibilité

Les forêts et les arbres hors forêt<sup>2</sup> participent à la dimension «disponibilité» de la sécurité alimentaire en fournissant des aliments naturels, du fourrage pour les animaux d'élevage et des services écosystémiques.

- Bien que les aliments issus des forêts représentent moins de 0,6 pour cent de la consommation alimentaire mondiale (FAO, 2014), ce chiffre ne rend pas compte de l'importance de ces aliments pour diverses communautés à travers le monde, dont certaines en dépendent fortement ou totalement pour leur survie.
- Les forêts et les arbres fournissent d'importantes quantités de fourrage pour les animaux d'élevage, sous forme de brouille ou d'aliments pour animaux. Ainsi, on estime qu'en Afrique tropicale, 75 pour cent des espèces arborescentes sont utilisées comme brouille pour les animaux d'élevage, notamment les moutons, les chèvres, les bovins, les chameaux et les ânes (FAO, 1991). Le fourrage contribue à double titre à la sécurité alimentaire et à la nutrition: les animaux d'élevage sont une source de viande et de produits laitiers, et ils fournissent de la puissance de trait et du fumier, améliorant ainsi la productivité agricole.
- En outre, les arbres présents dans les systèmes d'élevage fournissent de l'ombre aux animaux, service important, en particulier dans les zones arides. Par exemple, le *Gliricidia maculata* et le *G. sepium* ont été introduits en Afrique à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle comme arbres d'ombrage dans les plantations de café, de thé et de cacao. *L'Erythrina burana* est, quant à lui, utilisé par les agriculteurs du centre de l'Éthiopie

<sup>2</sup> Les «arbres hors forêt» comprennent les arbres présents dans les systèmes agroforestiers, dans les fermes et dans les paysages ruraux et urbains non boisés (FAO, 2013).

pour ombrager les plantations de café. Cette espèce est très commune dans cette partie du monde mais ses propriétés ne sont connues des scientifiques que depuis peu (FAO, 1992).

- Des services écosystémiques forestiers très divers, comme les services hydrologiques, la pollinisation, la lutte biologique contre les organismes nuisibles, la régulation du climat, le cycle des éléments nutritifs et la pédogenèse (formation du sol), contribuent à améliorer les rendements agricoles. Ainsi, les arbres faisant partie des systèmes agroforestiers permettent d'améliorer les rendements agricoles en fixant l'azote, en ombrageant les cultures sensibles à la chaleur, en renforçant l'intégrité des sols et en faisant office de brise-vent. Environ 40 pour cent des terres agricoles du monde ont un couvert arboré supérieur à 10 pour cent et peuvent être considérées comme relevant de l'agroforesterie (Zomer *et al.*, 2009).

### Accès

Les forêts contribuent à la dimension «accès» de la sécurité alimentaire car elles sont une source de revenus, notamment grâce à la vente de bois d'œuvre, de bois de feu ou de charbon de bois, ou encore de produits forestiers non ligneux (PFNL), et également grâce aux emplois créés par les entreprises forestières (de petite, moyenne ou grande taille) (encadré 2). Bien que les liens existant entre revenus et sécurité alimentaire présentent une grande complexité et ne soient pas linéaires, l'insécurité alimentaire est généralement associée à des niveaux élevés de pauvreté et à un manque de débouchés en termes de revenus et d'emploi.

- Le secteur forestier structuré – qui englobe les activités commerciales en lien avec l'exploitation et la production de bois rond, de bois de feu et de charbon de bois industriels; le bois de sciage et les panneaux à base de bois; la pâte et le papier; et les meubles en bois – employait 13,2 millions de personnes en 2011 (FAO, 2014). On estime que le secteur non structuré – qui englobe les activités non commerciales ou de subsistance et les petites entreprises dont l'activité n'est ni réglementée ni déclarée – faisait vivre de son côté 41 millions de personnes.
- Les revenus découlant de la production de bois rond, de bois de sciage, de panneaux, de pâte et de papier se sont élevés à environ 600 milliards d'USD en 2011, sans compter les 124 milliards d'USD générés par le secteur non structuré. Toutefois, ce dernier chiffre est probablement très inférieur à la réalité car il ne tient compte que



Tableau 1. Les quatre dimensions de la sécurité alimentaire et leurs liens avec la foresterie

Dimension	Définition	Niveau d'application	Exemples de liens avec la foresterie	Faits et chiffres
Disponibilité des aliments	Disponibilité des aliments (total) = production + importations + aides + exportations – déchets	National	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Disponibilité des produits forestiers non ligneux (PFNL) comestibles</li> <li>■ Appui à la production agricole et halieutique au moyen des services écosystémiques forestiers</li> <li>■ Services écosystémiques forestiers qui soutiennent et améliorent les rendements agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les PFNL comestibles représentent 16,5 kcal/personne/jour à l'échelle mondiale</li> <li>■ Environ 50 % de la production agricole totale est issue d'écosystèmes forestiers et montagnards, y compris toutes les cultures arboricoles, contre seulement 13 % pour les cultures sur des terres arables claires et plates</li> </ul>
Accès à la nourriture	Accès économique, matériel, social et légal à la nourriture	Ménages et individus	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Augmentation des revenus des ménages grâce aux industries du bois, au bois et aux PFNL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Revenu mondial annuel découlant de la production de bois rond, de bois de sciage, de panneaux, de pâte et de papier: 600 milliards d'USD</li> <li>■ Revenu annuel du secteur non structuré découlant de la production de bois de feu, de charbon de bois et de PFNL répertoriés: 124 milliards d'USD</li> <li>■ Employés forestiers: près de 54 millions de personnes</li> <li>■ Propriétaires forestiers: 30 millions de personnes</li> </ul>
Utilisation des aliments	Capacité physique d'optimiser l'apport d'éléments nutritifs et leur absorption	Individus	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Combustibles ligneux pour la cuisson</li> <li>■ Accès à l'eau potable pour la boisson et la cuisson</li> <li>■ Apport de protéines et de micronutriments</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 2,4 milliards de personnes (un tiers de la population mondiale) cuisinent au feu de bois</li> <li>■ • En Afrique, plus de 60 % de la population utilise du combustible ligneux pour cuisiner</li> <li>■ Environ 765 millions de personnes utilisent l'énergie d'origine ligneuse pour stériliser l'eau</li> </ul>
Stabilité alimentaire	Disponibilité, accès et utilisation à tout moment et sans risque	Tous les niveaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Filet de sécurité en cas de besoin</li> <li>■ Adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets grâce à la gestion durable des forêts</li> <li>■ Protection des services écosystémiques aux fins d'une production alimentaire durable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les forêts ont la capacité d'absorber environ 10 % des émissions de carbone mondiales si elles sont gérées de façon durable</li> <li>■ Les bassins hydrographiques forestiers et les zones humides boisées fournissent 75 % de l'eau douce accessible utilisée pour les besoins domestiques, agricoles, industriels et environnementaux</li> </ul>

Source: Jin et Reeb, 2014; FAO, 2014; FAO, 2008.

des revenus découlant de la production de bois de feu et de charbon de bois, ainsi que des quelques produits forestiers non ligneux répertoriés dans les statistiques agricoles de la FAO (FAO, 2014).

- À l'échelle mondiale, la valeur comptabilisée des extractions de PFNL se montait à 18,5 milliards d'USD, soit 15 pour cent de la valeur totale des extractions de produits forestiers en 2005 (FAO, 2011), mais on sait que les données relatives aux PFNL sont incomplètes. Les femmes rurales, en particulier, jouent un rôle essentiel dans la récolte durable de ces produits et comptent tout au long de l'année sur les recettes de leur vente (FAO, 2013).
- La valeur ajoutée attribuable au secteur forestier représente environ 1 pour cent du produit national brut de l'ensemble des pays du monde (FAO, 2014). Bien que l'apport en numéraire des produits forestiers aux revenus des ménages soit modeste à l'échelle mondiale, il n'en joue pas moins un rôle essentiel dans la subsistance des 50 millions de personnes qui travaillent pour ce secteur (structuré ou non structuré) et pour les quelque 30 millions de propriétaires forestiers (FAO, 2014).

6

## Utilisation

Les forêts fournissent des combustibles ligneux utilisés pour la cuisson et la stérilisation de l'eau, ainsi que des PFNL riches en micronutriments ou en protéines, et des plantes médicinales, contribuant ainsi à la dimension «utilisation» de la sécurité alimentaire.

- Plus de la moitié du bois produit dans le monde est utilisée pour produire de l'énergie, ce qui a une incidence directe sur la nutrition des quelque 2,4 milliards de personnes qui dépendent des combustibles ligneux pour cuire la nourriture et stériliser l'eau, et contribue à réduire le risque de maladie d'origine alimentaire ou hydrique. La cuisson augmente l'assimilabilité de certains micronutriments<sup>3</sup>, rend les protéines des œufs et de la viande plus faciles à digérer, et permet au fer ainsi qu'à d'autres minéraux d'être mieux absorbés par l'organisme. Environ 765 millions de personnes (soit 10,9 pour cent de la population mondiale) ont recours à la dendroénergie pour faire bouillir l'eau afin de la boire ou de préparer des aliments sans risque pour la santé. Les combustibles ligneux sont également

<sup>3</sup> Par exemple, le bêta-carotène, que l'on trouve dans les tomates, les carottes et les patates douces, est mieux assimilé lorsque ces aliments sont cuits. De même, l'assimilabilité du lycopène, un antioxydant présent dans les tomates, augmente avec la cuisson.



## ENCADRÉ 2

### Petites et moyennes entreprises forestières - incidence sur la situation de sécurité alimentaire et l'état nutritionnel

Les petites et moyennes entreprises forestières sont les plus nombreuses dans les pays en développement. Selon des estimations approximatives, dans un grand nombre de ces pays, environ 80 à 90 pour cent des entreprises forestières seraient de petite ou moyenne taille, et elles regrouperaient plus de la moitié des employés de l'ensemble du secteur forestier. À l'échelle mondiale, plus de 20 millions de personnes sont employées par des petites et moyennes entreprises forestières, dont le chiffre d'affaires total se monte à 130 milliards d'USD par an (IIED, 2007). Si elles étaient consolidées et soutenues par un environnement plus porteur qui favorise notamment le renforcement des capacités<sup>4</sup>, ces entreprises pourraient attirer davantage d'investissements et donc être en mesure de mieux contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

utilisés par de nombreux foyers dans les procédés de conservation des denrées, comme le fumage ou le séchage traditionnels, procédés qui permettent d'étendre l'approvisionnement en ressources alimentaires aux périodes sans production.

- S'ils ne sont pas utilisés correctement, les combustibles ligneux peuvent avoir des effets néfastes sur la santé. Cependant, l'utilisation de poêles améliorées peut atténuer ce risque. Ainsi, s'ils sont gérés de manière durable et utilisés dans de bonnes conditions de sécurité, les combustibles ligneux devraient rester, pour une part importante de la population mondiale, la source d'énergie la moins coûteuse et la plus renouvelable pour la cuisson, la stérilisation de l'eau et le fumage des

<sup>4</sup> Si les petites et moyennes entreprises forestières peuvent potentiellement contribuer à améliorer la situation de sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des populations locales, le manque de moyens à l'échelon local, les procédures bureaucratiques, l'organisation des pouvoirs au niveau local et l'insécurité foncière limitent leurs possibilités. Ces entreprises et les initiatives forestières communautaires profitent souvent aux élites locales, qui jouissent de moyens politiques, sociaux et économiques leur permettant d'acquérir des terres, d'investir dans le foncier et/ou d'obtenir des autorisations.

aliments. Qui plus est, leur impact sur le changement climatique est faible puisque le carbone émis est ensuite fixé par les jeunes arbres.

- Les PFNL comestibles prélevés dans la nature sont généralement riches en micronutriments et parfois en protéines. Des travaux ont démontré qu'il existait un lien très fort entre le couvert forestier et la qualité des régimes alimentaires (Ickowitz *et al.*, 2014). Les fruits, le miel, les racines et tubercules, les champignons, les insectes et les feuilles comestibles ou encore les fruits à coque, sont d'excellentes sources de protéines et de micronutriments, comme les vitamines A et C, le calcium, le fer, le zinc et de nombreux autres encore. Ces aliments issus de la forêt occupent une part réduite et pourtant primordiale de l'alimentation des populations rurales exposées à l'insécurité alimentaire et apportent en outre une certaine variété à des régimes alimentaires essentiellement constitués d'aliments de base. Certaines communautés dont l'alimentation repose en grande partie sur des produits naturels prélevés dans la forêt peuvent ainsi satisfaire aux recommandations nutritionnelles en termes d'apport en fruits, légumes et produits d'origine animale (Rowland *et al.*, 2015).
- De nombreux PFNL fournissent des ressources médicinales utilisées pour le traitement de maux variés. Ainsi, on estime qu'au moins 1 milliard de personnes utilisent des remèdes à base de plantes pour traiter la diarrhée infantile (FAO, 2014).

## Stabilité

Les forêts contribuent à la dimension «stabilité» de la sécurité alimentaire notamment comme suit:

- Les revenus découlant de la forêt et les aliments issus de la flore et la faune sauvages forestières fournissent un filet de sécurité pendant les périodes de pénurie saisonnière et en cas de famine, de mauvaise récolte ou de bouleversements économiques, sociaux ou politiques.
- Les forêts gérées de manière durable fournissent des écosystèmes durables qui sont indispensables à une agriculture durable.
- Les services écosystémiques forestiers fournis à l'agriculture permettent de réduire le risque de pertes agricoles dues à des événements météorologiques extrêmes, tels que les sécheresses ou les inondations responsables de l'érosion des sols et de glissements de terrain.

- Les forêts jouent un rôle essentiel dans l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets et contribuent ainsi à lutter contre l'insécurité alimentaire liée au climat.

## Facteurs entravant la contribution des forêts à la sécurité alimentaire et à la nutrition

Les instances régionales et internationales qui s'intéressent aux forêts (comme le Comité des forêts de la FAO ou le Forum des Nations Unies sur les forêts) accordent une place de plus en plus importante au rôle des forêts dans la sécurité alimentaire et la nutrition. Cependant, les politiques forestières nationales, de même que les cadres juridiques et institutionnels ne tiennent toujours pas suffisamment compte des objectifs liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition (et inversement), ce qui peut avoir des répercussions préjudiciables à la fois sur la gestion durable des forêts et sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

Parmi les facteurs qui contribuent à accroître l'insécurité alimentaire et la malnutrition (FAO, 2013), on citera (voir également l'encadré 3):

- le manque de précision et la précarité des droits fonciers;
- une gouvernance insuffisante;
- une répartition inégalitaire des avantages offerts par les forêts et une discrimination à l'égard des femmes;
- l'inadéquation des services offerts aux habitants des forêts;
- l'absence d'orientations concrètes et de connaissances pratiques à propos des mesures à prendre pour optimiser la gestion des forêts de façon à obtenir les meilleurs résultats possibles en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

En outre, le manque de coordination entre les différents secteurs, en particulier entre la foresterie et l'agriculture, peut avoir des répercussions préjudiciables sur la gestion des terres et des forêts et, par conséquent, sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Ainsi, bien que l'agriculture soit la première cause de déforestation, les décisions relatives à l'utilisation des terres qui aboutissent à une conversion des forêts en terres agricoles sont généralement prises par des ministères ou des instances autres que ceux chargés des forêts. Les politiques ayant trait à la sécurité alimentaire relèvent généralement du domaine de compétence du ministère de l'agriculture, et bien souvent elles encouragent directement le développement des activités agricoles sur des terrains forestiers, en faisant peu de cas du rôle des forêts dans la sécurité alimentaire et dans le soutien à l'agriculture.

## ENCADRÉ 3



### Problèmes liés au secteur forestier pouvant favoriser l'insécurité alimentaire et la malnutrition

- **Manque de précision et précarité des droits fonciers:** Un grand nombre de gouvernements ne reconnaissent pas les régimes fonciers traditionnels et coutumiers en vertu desquels les populations locales ont utilisé et aménagé les forêts pendant des siècles. Dans de nombreuses régions du monde, les populations locales – en particulier les peuples autochtones – sont exclues des processus de prise de décisions qui déterminent l'utilisation des terres et des forêts. Lorsque des populations locales sont déplacées ou se voient privées de leur accès aux terres et aux ressources forestières, elles ne sont généralement pas indemnisées, ou les indemnités profitent surtout aux élites locales. Un grand nombre d'initiatives en matière de conservation et de zones forestières protégées (comme les parcs nationaux) empêchent tout accès aux populations locales ou leur interdisent de pratiquer des activités essentielles à leur subsistance, comme la chasse pour se procurer de la viande de brousse.
- **Gouvernance insuffisante:** Une mauvaise gouvernance peut favoriser la déforestation de diverses manières. Lorsque les liens entre les secteurs sont faibles, les politiques menées dans les secteurs prioritaires – tels que l'agriculture, les industries extractives, le développement industriel et l'énergie – peuvent avoir des incidences plus fortes sur les forêts que la politique forestière elle-même. La mauvaise gouvernance peut revêtir d'autres aspects, tels qu'une planification et un suivi inadéquats de l'utilisation des terres et des ressources; des capacités insuffisantes pour faire appliquer les politiques forestières et lutter contre la coupe illicite; l'association insuffisante des populations locales et des parties prenantes externes à la prise de décisions; la corruption; l'incohérence, le caractère incomplet ou l'inexistence des cadres juridiques ou réglementaires; et l'insuffisance des investissements dans la recherche et l'éducation (FAO, 2016b).

- **Répartition inégale des avantages offerts par les forêts et discrimination à l'égard des femmes:** La différenciation, selon le sexe, des tâches et responsabilités dans la production et la fourniture des aliments et la création de revenus en espèces font souvent que les femmes et les hommes ont des besoins, des possibilités, des priorités et des préoccupations différents. Les femmes ont tendance à commercialiser des produits forestiers moins souvent que les hommes, mais la vente de produits forestiers peut néanmoins être une source essentielle de revenu en espèces pour les femmes, qui se voient souvent refuser de nombreuses occasions de création de revenu, que les hommes peuvent généralement saisir (Sunderland *et al.*, 2014).
- **Inadéquation des services offerts aux habitants des forêts:** Pour de nombreux petits exploitants et habitants des forêts, il est souvent difficile d'accéder à l'information, aux technologies, aux financements, aux marchés et aux autres ressources dont ils ont besoin pour améliorer l'aménagement de leurs terres et créer des entreprises prospères qui leur assureront la sécurité alimentaire et une nutrition adéquate. Bien souvent, les institutions locales n'ont pas les moyens de soutenir la gestion et la supervision des forêts et des arbres hors forêt, ni la commercialisation des biens et services écosystémiques proposés par les petits agriculteurs. Les institutions, politiques et programmes nationaux et infranationaux n'offrent que rarement aux petits exploitants et aux autres habitants locaux l'occasion de participer véritablement à la prise de décisions (FAO, 2013).
- **Absence d'orientations concrètes et de connaissances pratiques à propos des mesures à prendre pour optimiser la gestion des forêts de façon à obtenir les meilleurs résultats possibles en matière de sécurité alimentaire et de nutrition:** On trouve de nombreux documents qui évoquent, d'une part, les pratiques en matière de gestion durable des forêts et, d'autre part, l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition aux niveaux national, régional et international. Toutefois, à ce jour, on manque d'orientations et d'informations concrètes concernant la façon de mettre en œuvre et de promouvoir des pratiques en matière de gestion durable des forêts qui seraient expressément assorties d'objectifs liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

**ENCADRÉ 4****Engagements pris volontairement et systèmes de certification**

Les engagements volontaires et les systèmes de certification sont des normes (non juridiquement contraignantes) établies par le secteur privé et/ou la société civile, qui reposent sur un large consensus de ce que devraient être les «pratiques optimales»; on citera, à titre d'exemple, les certifications du Forest Stewardship Council (FSC) et du Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC), les engagements «zéro déforestation» et les programmes de pratiques optimales dans les entreprises de conversion des forêts, comme la Table ronde pour une huile de palme durable.

En règle générale, les politiques nutritionnelles relèvent du ministère de la santé ou d'un conseil, secrétariat ou autre organisme indépendant qui coopère peu ou pas du tout avec le ministère chargé des forêts.

Le secteur privé a pris un certain nombre d'engagements en faveur de la protection et de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition par le biais de systèmes de certification volontaires. Poussées par la pression exercée par les opinions publiques et les organisations de la société civile du monde entier, de plus en plus d'entreprises forestières mettent au point leurs propres normes sociales et environnementales d'application volontaire et adhèrent à des systèmes de certification volontaires (encadré 4), selon lesquels les entreprises doivent respecter un ensemble de principes et de critères pour pouvoir obtenir leur certification. Ainsi, les normes de certification des forêts établies par le FSC intègrent la notion de valeur élevée pour la conservation, qui prévoit la protection de valeurs environnementales et sociales importantes ou critiques; il pourrait s'agir ici de la sécurité alimentaire et de la nutrition (encadré 5).

**ENCADRÉ 5****Valeurs élevées pour la conservation: les systèmes de certification reconnaissent le rôle important de la conservation des forêts dans la sécurité alimentaire et la nutrition**

Selon la définition du FSC, dans le contexte de la certification volontaire des forêts, une valeur élevée de conservation est une valeur biologique, écologique, sociale ou culturelle présentant une importance ou un intérêt supérieur, dont la conservation est donc souhaitable. On distingue six valeurs élevées pour la conservation: la diversité des espèces; les écosystèmes et mosaïques à l'échelle du paysage; les écosystèmes et habitats; les services écosystémiques; les besoins des communautés; et les valeurs culturelles.

La cinquième valeur, à savoir les «besoins des communautés», renvoie à la protection des «sites et ressources essentiels à la satisfaction des besoins fondamentaux des communautés locales ou des peuples autochtones (subsistance, santé, nutrition, eau, etc.), qui ont été recensés avec le concours de ces communautés ou populations autochtones». Bien que cette valeur n'évoque pas expressément la sécurité alimentaire,

elle peut toutefois être utilement invoquée pour empêcher la conversion de terrains forestiers jouant un rôle important dans la sécurité alimentaire des communautés locales.

Les valeurs élevées pour la conservation ont été largement reprises par des systèmes de certification autres que ceux du FSC. Elles sont également utilisées aux fins de l'exploitation des ressources et de la planification de la conservation par des organisations et institutions qui cherchent à préserver et/ou à améliorer les valeurs environnementales et sociales dans le cadre d'une gestion responsable. Elles sont, en outre, utilisées par les entreprises, notamment celles engagées dans la conversion des forêts, comme les entreprises agricoles ou les sociétés d'extraction minière. On citera, en particulier, la Table ronde pour une huile de palme durable (RSPO), un système de certification volontaire qui repose sur des évaluations se fondant sur ces valeurs, lesquelles sont intégrées dans des principes et critères plus larges permettant d'évaluer les sociétés qui produisent de l'huile de palme. En outre, les principes et critères de la RSPO mentionnent expressément la protection et la garantie de la sécurité alimentaire, même si cela concerne les employés des entreprises affiliées.

Source: HCV Resource Network, 2005-2016.

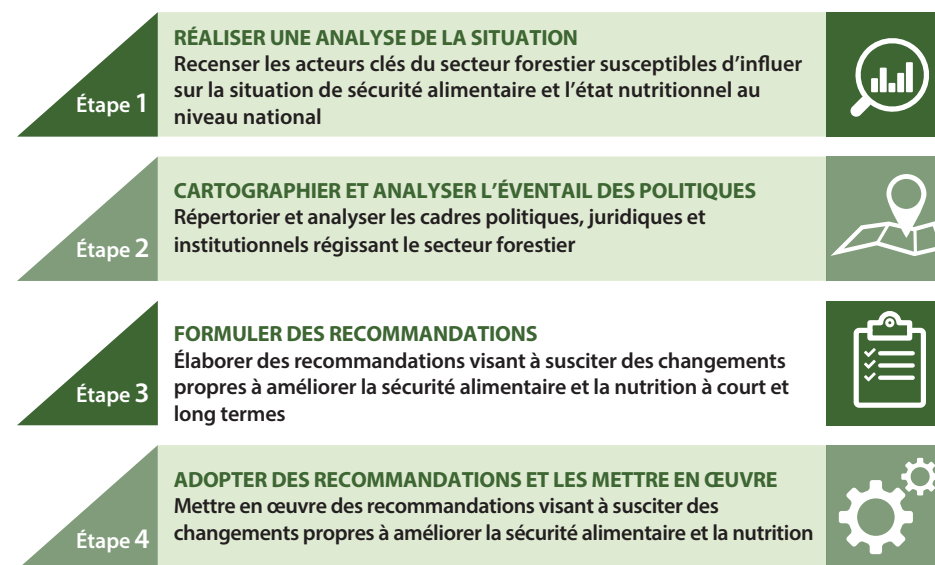
## Approche par étapes

### Prise en compte des questions de sécurité alimentaire et de nutrition par le secteur forestier

La présente section évoque divers problèmes et questions dont il convient de tenir compte pour pouvoir mettre en évidence les conflits d'intérêts et les arbitrages, ainsi que les synergies potentielles et les situations propices à la réalisation à la fois des objectifs de gestion durable des forêts et des objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition. En suivant l'approche en quatre étapes (figure 1), les parties qui contribuent à l'élaboration des politiques relatives au secteur forestier sont mieux à même de définir les éventuels changements à effectuer pour apaiser les situations conflictuelles et de cerner les possibilités d'influer sur les politiques en matière de foresterie, de sécurité alimentaire et de nutrition dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. Cette section illustre chaque étape en prenant pour exemple le Népal.

Les mesures recommandées doivent reposer sur une analyse solide et une bonne compréhension du rôle des forêts en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. L'analyse doit aborder à la fois la situation actuelle et les stratégies éventuelles susceptibles de répondre aux besoins de sécurité alimentaire et de nutrition à long terme, en particulier dans un contexte de concurrence autour des ressources, de déforestation et de changement climatique.

Figure 1. Quatre étapes pour intégrer la sécurité alimentaire et la nutrition dans les politiques forestières



L'approche en quatre étapes devrait faciliter l'élaboration de politiques forestières et de pratiques de gestion durable des forêts favorables à la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition au niveau paysager.

#### Étape 1 RÉALISER UNE ANALYSE DES PARTIES PRENANTES ET DE LA SITUATION

Cette analyse doit reposer sur un processus de consultation des diverses parties prenantes, y compris des représentants de la société civile et des groupes tributaires du secteur forestier.

Dans la plupart des pays, le principal acteur du secteur forestier est le ministère chargé des forêts, dont les grandes orientations sont souvent définies par la politique nationale élaborée par le président ou par le premier ministre et le parlement. Ainsi, de nombreuses politiques forestières sont mises au point par l'administration forestière et approuvées ensuite par le ministre compétent.



Dans certains cas, elles doivent également être entérinées par le parlement. Cependant, selon le contexte national, de nombreuses autres parties prenantes peuvent également peser sur l'orientation des cadres politiques, juridiques et institutionnels relatifs aux forêts.

Il arrive parfois que les intérêts du ministère chargé des forêts soient en contradiction avec ceux des ministères chapeautant des secteurs susceptibles de créer davantage d'emploi, de recettes, d'entrées de devises et de croissance économique (et qui, par conséquent, sont dotés de budgets plus importants) à court terme, comme l'agriculture ou l'extraction minière. Des situations conflictuelles peuvent émerger quand les pressions exercées par la société civile en faveur de la conservation de la biodiversité et de la protection des moyens de subsistance des populations locales (par exemple, au moyen d'instruments juridiques ou de systèmes d'administration des terres) vont à l'encontre des intérêts des entreprises commerciales. L'analyse des parties prenantes doit donc tenir dûment compte des grandes dynamiques du pays.

Cette étape doit s'appuyer sur des examens préliminaires des données<sup>5</sup>, informations et mesures existantes, ainsi que des cadres juridiques et institutionnels ayant une incidence sur la contribution des forêts à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Les données qui mettent en évidence les liens existant entre les forêts et la sécurité alimentaire sont souvent empiriques, recueillies à l'échelon local, rarement ventilées par sexe et limitées à certains groupes cibles ou à des aspects restreints de la question. Toutefois, des études complémentaires et des entretiens avec les principales parties prenantes peuvent combler le manque de données et d'informations.

Les parties prenantes de tous les secteurs concernés devraient véritablement participer à cette analyse, et les femmes devraient avoir toute leur place dans ce processus. Il faut veiller également à inclure les agriculteurs et les populations rurales, ainsi que leurs représentants et organisations, lesquels assureront, au bout du compte, la mise en œuvre des politiques, à condition que celles-ci

<sup>5</sup> En général, les systèmes de collecte de données relatives au secteur forestier ne comportent pas de méthodes de mesure pertinentes de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Pour que les décisions soient fondées sur des données factuelles, il est essentiel que de tels indicateurs soient inclus dans les méthodes habituelles de collecte de données.



## Questions clés

### Pour guider l'analyse des parties prenantes et de la situation

- Quels sont les principaux acteurs du secteur forestier et dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition?
- Quels sont leurs intérêts et leurs moyens d'action? Qui sont les acteurs les plus influents?
- Qui décide des politiques relatives aux forêts et à la sécurité alimentaire? Qui conseille et influence qui?
- Comment le secteur forestier, tel qu'il se présente actuellement, contribue-t-il à améliorer les quatre dimensions de la sécurité alimentaire et de la nutrition (des différents groupes)?
- Quelles sont les grandes tendances (par exemple, l'urbanisation et les autres évolutions démographiques, l'expansion agricole, le changement climatique) qui ont une incidence sur le secteur forestier à long terme, et comment ces tendances influent-elles sur la contribution des forêts à la sécurité alimentaire et à la nutrition au niveau national?
- Quels sont les facteurs (par exemple, les cadres politiques, juridiques et institutionnels ou l'accès aux marchés) qui entravent la contribution des forêts à la sécurité alimentaire et à la nutrition?

répondent à leurs besoins et intérêts. Lors de la réalisation de l'analyse décrite à l'étape 1 (voir l'encadré 6 pour un exemple), d'éventuelles lacunes dans la collecte et l'analyse des données peuvent être mises en évidence. Il est indispensable de remédier à l'insuffisance de données probantes, qui nuit à l'intégration des questions de sécurité alimentaire et de nutrition dans les politiques forestières et inversement. De nouveaux travaux pourraient contribuer à produire des statistiques plus fiables concernant le rôle des forêts dans les quatre dimensions de la sécurité alimentaire.

## ENCADRÉ 6



### Analyse du secteur forestier népalais du point de vue de la sécurité alimentaire et de la nutrition

#### Importance du secteur forestier pour la sécurité alimentaire et la nutrition

La population népalaise est fortement tributaire des forêts<sup>6</sup>. En moyenne, environ les deux tiers (64 pour cent) des ménages (FAO, 2014) utilisent généralement du bois de feu comme combustible pour cuisiner et stériliser l'eau de consommation. Toutefois, le gaz de pétrole liquéfié (GPL) est de plus en plus souvent utilisé comme principale source d'énergie pour la cuisine. Le taux d'utilisation du bois de feu dans les foyers diminue depuis quelques années, en particulier dans les zones urbaines. En 2011, la proportion de la population utilisant principalement le GPL pour la cuisson était légèrement supérieure à 21 pour cent à l'échelle du pays mais s'élevait à 68 pour cent en milieu urbain (CBS, 2011).

En outre, le secteur forestier joue un rôle important dans l'irrigation des terres agricoles. Ainsi, plus de 70 pour cent des terres irriguées du pays le sont au moyen de bassins versants (irrigation superficielle), et le secteur agricole a lui-même pour objectif de faire passer ce chiffre à 77 pour cent d'ici à 2025 (MoAD, 2014)<sup>7</sup>. C'est pourquoi, pour assurer un approvisionnement durable en eau d'irrigation, il est essentiel d'améliorer la conservation et la gestion des bassins versants. Environ 40 pour cent du fourrage destiné au bétail provient de la forêt. En 2014, le secteur forestier employait 200 000 personnes, soit 1,4 pour cent de la population active du pays.

Le Gouvernement népalais a adopté une nouvelle politique forestière en 2015, qui a fait suite au Plan directeur pour le secteur forestier, devenu caduc (MFSC, 1989). Cette politique a notamment pour ambition de favoriser la prospérité du pays au moyen de la gestion durable des forêts et des bassins versants (MFSC, 2015a).

#### Parties prenantes concernées par les forêts et les politiques relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition

Le pays ne dispose pas de suffisamment de mécanismes institutionnels d'envergure nationale pour créer des synergies entre les secteurs forestier et agricole qui contribueraient à améliorer la gouvernance en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Cependant, des initiatives ont été lancées récemment dans le but de renforcer la gouvernance entre ces deux secteurs; elles prévoient notamment l'établissement de mécanismes de coordination et de partenariat au sein des ministères compétents mais

aussi entre ces ministères, les ONG et le secteur privé. Par exemple, un organe suprême du Comité de coordination national pour la biodiversité, présidé par le ministre chargé des forêts et composé de 27 membres, dont huit représentants de ministères sectoriels et d'autres parties prenantes, coordonne la mise en œuvre de la stratégie nationale et du plan d'action national en faveur de la biodiversité (MFSC, 2014). Un autre organe national suprême a été créé dans le cadre de l'initiative REDD+ (initiative visant à réduire les émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement); il s'agit d'une instance multipartite d'envergure nationale, présidée par le Secrétaire du Ministère des forêts et de la conservation des sols (MFSC, 2015b).

La politique agroforestière est élaborée par le Ministère du développement agricole et le Ministère des forêts, qui travaillent en étroite collaboration. Les questions forestières relèvent également de la responsabilité de l'organe supérieur chargé de la mise en œuvre de la stratégie de développement agricole (MoAD, 2015). La coordination et les partenariats avec les ONG et le secteur privé pour ce qui touche au secteur forestier sont de plus en plus structurés. Le comité directeur national du Programme multipartite pour les forêts (programme déployé depuis quatre ans) accueille des ONG et des organisations de la société civile, qui participent également à la mise en œuvre sur le terrain.

D'autres projets nationaux prévoient des dispositions analogues, mais la participation des diverses parties prenantes reste insuffisante. Malgré les progrès réalisés dans certains secteurs et projets, on constate un manque de coordination entre les diverses instances chargées de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques (notamment les commissions parlementaires, le conseil de l'environnement et les organismes chargés de la planification, comme la Commission nationale du plan). Au niveau des districts, les comités de coordination des questions forestières ont pour mandat de réunir diverses parties prenantes afin qu'elles discutent des plans et des budgets (MFSC, 2011). Cet arrangement n'a pas été aussi efficace que le prévoyait la réglementation de ces comités faute d'un nombre suffisant d'élus au niveau des districts (*ibid.*).

La politique forestière considère aussi que le secteur privé joue un rôle utile et important, en particulier quand il s'agit d'améliorer les débouchés en termes de revenus et d'emploi dans le secteur forestier. Toutefois, dans la pratique, les entreprises du secteur privé ayant une activité en lien avec les forêts continuent de se heurter à des problèmes de procédure et à des obstacles réglementaires (Pandit *et al.*, 2015).

Source: Cross-sectoral Forestry and Food Security Policy Analysis of Nepal (FAO, 2016a).

## Étape 2 CARTOGRAPHIER ET ANALYSER L'ÉVENTAIL DES POLITIQUES

Les cadres politiques, juridiques et institutionnels régissant la mise en œuvre des politiques forestières peuvent avoir des impacts divers sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Pour analyser ces impacts, il faut pouvoir se faire une idée précise des cadres politiques, juridiques et institutionnels régissant la foresterie dans le pays. D'autres éléments sont aussi à prendre en compte, tels que les engagements pris dans le cadre d'accords internationaux, comme la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ou la Convention sur la diversité biologique (CBD), car ils ont une incidence sur la législation forestière des pays signataires et orientent souvent les politiques forestières. Les initiatives de la société civile et du secteur privé (qui peuvent prendre la forme de programmes de certification volontaires ou d'études d'impact économique, social et environnemental se fondant sur leurs propres normes et/ou des normes internationales) doivent également être dûment prises en considération lorsqu'on analyse le panorama politique.

Dans le cadre de la cartographie et de l'analyse prévues à l'étape 2 (voir l'encadré 8 pour un exemple), les principaux cadres politiques, juridiques et institutionnels régissant le secteur forestier (et d'autres politiques sectorielles le cas échéant) seront identifiés de façon à pouvoir se faire une idée plus fine du panorama politique. Il est nécessaire de bien connaître ce dernier avant de formuler des recommandations sur les politiques à mettre en œuvre pour améliorer la contribution des forêts à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

<sup>6</sup> Les forêts s'étendent sur 5 960 000 hectares (40,36 pour cent), contre 650 000 hectares pour les autres terres boisées (4,38 pour cent).

<sup>7</sup> Au cours de la même période, le Ministère du développement agricole envisage d'augmenter l'irrigation utilisant des eaux souterraines de 16 pour cent et l'irrigation non conventionnelle de 7 pour cent.

### → Questions clés

#### Pour guider la cartographie

- Quelles sont les politiques nationales qui régissent le secteur forestier? Quelles sont les politiques qui ont une incidence sur le secteur forestier? Quels sont leurs objectifs précis et leurs groupes cibles? De quels aspects traitent-elles?
- Quels sont les cadres juridiques et institutionnels qui soutiennent la mise en œuvre de la politique forestière? Dans quelle mesure sont-ils appliqués et respectés?
- À quels accords, conventions et organismes régionaux et internationaux les cadres politiques, juridiques et institutionnels sont-ils soumis?
- Comment les processus politiques officiels et officieux sont-ils structurés (instances, mécanismes de coordination, dispositifs institutionnels, règles et procédures)?
- Comment le débat sur l'orientation des politiques s'organise-t-il?

#### Pour guider l'analyse

- Les questions de sécurité alimentaire et de nutrition sont-elles prises en compte dans les différents cadres politiques, juridiques et institutionnels se rapportant aux forêts? Quels sont les résultats escomptés? Qui est ciblé?
- Quels sont les cadres politiques, juridiques et institutionnels qui n'évoquent PAS expressément la sécurité alimentaire et la nutrition mais qui ont une incidence sur ces dernières?
- Quels sont les effets réels ou potentiels à moyen et long termes (positifs comme négatifs) des divers cadres politiques, juridiques et institutionnels sur la sécurité alimentaire et la nutrition (disponibilité, accès, utilisation et stabilité)?
- De quelle façon les cadres politiques, juridiques et institutionnels ayant trait aux forêts s'articulent-ils entre eux? Comment les accords, conventions et organismes régionaux et internationaux influencent-ils la politique nationale (ainsi que les autres politiques sectorielles pertinentes) pour ce qui est de la sécurité alimentaire et de la nutrition (encadré 7)?

## ENCADRÉ 7

**Programmes et accords internationaux, engagements volontaires et systèmes de certification****Accords internationaux, conventions et organes intergouvernementaux:**

- Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF)
- Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)
- Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
- Convention sur la diversité biologique (CBD)
- Comité des forêts (COFO) de la FAO
- Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) de la FAO
- Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (approuvées par le CSA en mai 2012)
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)
- accords régionaux et bilatéraux

**Engagements volontaires et systèmes de certification**, à savoir les normes adoptées par le secteur privé et/ou la société civile (non juridiquement contraignantes) qui reposent sur un large consensus au sujet de ce que recouvrent les meilleures pratiques, comme: les certifications du Forest Stewardship Council (FSC), le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC), les engagements en faveur d'une déforestation zéro et les programmes de meilleures pratiques mis en place par les entreprises engagées dans la conversion des forêts, tels que la Table ronde pour une huile de palme durable.

## ENCADRÉ 8

**Cartographier et analyser l'éventail des politiques au Népal****Politiques, programmes et cadres juridiques nationaux relatifs aux forêts qui abordent les questions de sécurité alimentaire et de nutrition**

Les politiques et stratégies forestières nationales en vigueur considèrent la sécurité alimentaire comme un sous-résultat devant être atteint par le secteur forestier. À cet égard, elles visent en particulier l'amélioration de la productivité agricole grâce à la conservation des sols et des ressources en eau, ainsi que la création d'emploi et de revenu découlant de l'exploitation de produits forestiers ligneux et non ligneux. Toutefois, ces objectifs n'ont toujours pas été intégrés dans les programmes et cadres juridiques existants. S'agissant de la foresterie communautaire, les cadres juridiques régissant le secteur forestier et les Directives applicables à la foresterie communautaire (DoF, 2009) garantissent aux communautés locales des droits sur les arbres et les forêts, mais divers obstacles en matière de procédure et de réglementation empêchent la mise en œuvre effective de ces dispositions. Depuis l'adoption de la Stratégie pour l'égalité hommes-femmes et l'inclusion sociale et celle des Directives applicables à la foresterie communautaire, la politique forestière s'efforce d'intégrer progressivement la question de la parité des sexes, mais l'efficacité de cette démarche reste encore à démontrer dans le secteur forestier.

**Ressources humaines et financières**

Les ressources humaines et financières du secteur forestier sont loin d'être suffisantes pour faire face aux problèmes de sécurité alimentaire et de nutrition. Ce manque de moyens concerne aussi bien le nombre et les compétences des agents techniques que les systèmes de collecte et de gestion des données, qui ne sont pas suffisamment efficaces pour appuyer la planification et l'élaboration des politiques. Les activités de collecte, d'analyse et de diffusion des données relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition, au secteur forestier et aux contributions importantes de ce dernier, tels que les services écosystémiques, souffrent d'une organisation déficiente.

Encadré 8 (cont.)

**Gouvernance intersectorielle couvrant la foresterie, la sécurité alimentaire et la nutrition, mécanismes de coordination et partenariats**

La gouvernance intersectorielle couvrant la foresterie, la sécurité alimentaire et la nutrition, ainsi que les mécanismes de coordination et les partenariats se développent peu à peu dans le secteur forestier. L'élaboration de la Stratégie pour le secteur forestier constitue un exemple de ce type de mécanisme intersectoriel, qui prévoit une concertation avec plusieurs ministères, outre celui chargé des forêts, mais aussi avec des entités du secteur privé et diverses organisations. Toutefois, la participation des autres secteurs s'est limitée à une consultation unique et n'a pas fait l'objet d'une coordination régulière et suivie ni de la mise en place d'un mécanisme de partenariat opérationnel au service de la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition.

**Moyens consacrés à la prise de décisions fondées sur des éléments factuels**

Au Népal, le processus de prise de décisions concernant les forêts présente des défaillances lorsqu'il s'agit d'établir des liens entre science et politique. Malgré les nombreux travaux de recherche indépendants sur la question, qui concernent principalement la gestion communautaire des forêts, très peu d'études de ce type sont prises en compte au moment de l'élaboration des politiques et des stratégies. La plupart du temps, ces politiques et stratégies s'inspirent de l'expérience acquise par les responsables politiques, les consultants engagés dans le cadre du projet ou le personnel des différents départements et bureaux de district du Ministère des forêts et de la conservation des sols (MFSC).

**Politiques, programmes et cadres juridiques relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition qui traitent des questions forestières**

La politique népalaise en matière de sécurité alimentaire est en cours d'élaboration. La Stratégie de développement agricole et le Plan d'action national Défi Faim zéro, tous deux mis au point récemment, sont les deux principaux documents qui indiquent expressément que les forêts sont une composante importante des politiques agricoles sectorielles. Plus précisément, 8 pour cent du budget total alloué à la mise en œuvre de la Stratégie de développement agricole va à la foresterie, et le Ministère des forêts et de la conservation des sols siège au comité de haut niveau chargé de la mise en œuvre de la Stratégie.

**Étape 3 FORMULER DES RECOMMANDATIONS**

Cette étape consiste notamment à définir les changements éventuels auxquels devra procéder le secteur forestier en vue d'améliorer les résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, y compris l'adoption de mesures complémentaires. Les recommandations formulées doivent se fonder sur l'évaluation de l'impact à court et à long termes des divers cadres politiques, juridiques et institutionnels régissant le secteur forestier sur la sécurité alimentaire et la nutrition, comme on l'a vu à l'étape 2.

**→ Questions clés****Pour guider l'analyse**

- Comment le secteur forestier peut-il améliorer sa contribution à la production alimentaire durable (par exemple, en ce qui concerne les produits issus de l'agriculture et de la pêche)? Quelles mesures faudrait-il prendre en ce sens?
- Comment le secteur forestier peut-il améliorer sa contribution à une alimentation nutritive et variée, en particulier quand il s'agit de personnes qui dépendent de la forêt pour leur subsistance? Quelles mesures faudrait-il prendre en ce sens?
- Comment le secteur forestier peut-il améliorer sa contribution à la création de revenus chez les populations pauvres et vulnérables? Quelles mesures faudrait-il prendre en ce sens?
- Lorsque les combustibles ligneux jouent un rôle important dans l'utilisation des aliments par les populations tributaires des forêts et l'état nutritionnel de ces dernières, comment s'assurer que ces combustibles sont utilisés de façon durable et dans de bonnes conditions de sécurité? Quelles mesures faudrait-il prendre pour cela?
- Quels indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition sont les plus utiles pour faire avancer le débat politique et faciliter la prise de décisions dans le but de renforcer la contribution du secteur forestier à la sécurité alimentaire et à la nutrition? Quelles sont les principales sources de données pour la mise au point de ces indicateurs?

Il faudra pour cela réaliser un examen critique, premièrement, des arbitrages et conflits d'intérêts, ainsi que des synergies potentielles et des situations avantageuses pour tous entre, d'une part, les objectifs relatifs à la gestion durable des forêts et, d'autre part, les objectifs ayant trait à la sécurité alimentaire et à la nutrition; et, deuxièmement, du degré de coordination et de cohésion de la mise en œuvre des politiques par les différentes institutions compétentes. Les réponses découlant de cet examen pourraient permettre de formuler des recommandations visant à renforcer la contribution des forêts à la sécurité alimentaire et à la nutrition (voir l'exemple du Népal dans l'encadré 9). L'examen critique pourrait, par exemple, aboutir aux recommandations suivantes:

- reconnaître et renforcer les droits des peuples autochtones ainsi que ceux des autres communautés locales en matière d'utilisation et de gestion durables des forêts et des arbres hors forêt;
- promouvoir les pratiques de gestion communautaire des forêts, qui sont susceptibles de répondre aux besoins des populations locales en matière de sécurité alimentaire et de nutrition;
- promouvoir les pratiques de gestion intégrée des forêts<sup>8</sup>, comme l'agroforesterie;
- améliorer l'accès des petits exploitants et des communautés au crédit, à la technologie, aux services de vulgarisation et à l'assurance, de même qu'aux marchés, afin d'accroître les revenus qu'ils tirent des produits issus des forêts et des arbres, ainsi que des services écosystémiques;
- mettre au point des mécanismes permettant d'assurer la collecte et la diffusion en temps voulu des données sur la contribution des forêts à la sécurité alimentaire et à la nutrition, et renforcer les mécanismes existants;
- soutenir les travaux de recherche visant à dégager les pratiques optimales qui permettent d'améliorer la contribution des pratiques de gestion durable des forêts à la sécurité alimentaire et à la nutrition;

<sup>8</sup> Toutefois, dans certains cas, l'aménagement des terres est limité par des objectifs prioritaires comme la protection et la préservation de zones forestières particulières et/ou de points chauds de la biodiversité. C'est pourquoi il n'est pas toujours possible de mettre en œuvre des approches intégrées dans certains contextes.



## ENCADRÉ 9

### Formulation de recommandations visant à améliorer la contribution du secteur forestier à la sécurité alimentaire et à la nutrition au Népal

Les recommandations suivantes s'inspirent de l'analyse réalisée selon les modalités de l'étape 2:

- Les instruments législatifs applicables (la loi sur les forêts de 1993 et le règlement de 1995) devraient être modifiés de façon à y incorporer les questions relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition et à inciter tous les départements du secteur forestier à tenir compte de ces questions.
- Les plans de développement périodiques du Népal devraient également orienter de façon claire les politiques et programmes sectoriels de telle sorte que ceux-ci tiennent compte des questions de sécurité alimentaire et de nutrition et de façon à favoriser véritablement les synergies entre ces politiques et programmes.
- La politique nationale de sécurité alimentaire (en cours d'élaboration) devrait prendre en considération la contribution vitale du secteur forestier et reconnaître explicitement qu'il est nécessaire d'établir des liens efficaces entre les forêts et la sécurité alimentaire.
- Le secteur forestier devrait allouer un budget suffisant pour renforcer les moyens dont dispose le personnel, et intégrer les questions relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans les programmes de formation professionnelle ainsi que dans les activités de sensibilisation destinées aux communautés.
- La création d'un conseil de forestiers pourrait permettre de combler certaines lacunes dans la prestation de services et pallier en partie l'insuffisance des ressources humaines grâce à l'externalisation des services fournis par le secteur forestier, ces services étant confiés à des professionnels qualifiés. Contrairement aux professionnels d'autres secteurs, comme les ingénieurs, les forestiers ne sont pas autorisés pour l'instant à proposer des services techniques, à titre individuel, en tant que professionnels qualifiés.

(cont.)



## Encadré 9 (cont.)

- Compte tenu du rôle important que jouent les ONG et les groupes du secteur privé dans la valorisation des forêts, il est nécessaire de fournir de nouvelles orientations et des instructions à ces acteurs afin qu'ils fassent une place plus large à «l'interface forêts-sécurité alimentaire» dans leurs projets, programmes et pratiques.
- La politique en matière d'agroforesterie (en cours d'élaboration) devrait contribuer à remédier aux défaillances du Ministère des forêts et du Ministère du développement agricole en ce qui concerne l'agroforesterie, l'interface forêts-agriculture et la sécurité alimentaire. À mesure que l'on mettra en place des mécanismes de coordination et de collaboration efficaces entre les ministères compétents, les questions techniques relatives à l'agroforesterie, y compris les arrangements relatifs à l'exécution sur le terrain, devraient être traitées par le Ministère du développement agricole et les questions juridiques pertinentes par le Ministère des forêts.
- Il conviendrait de mettre au point une base de données intégrée ainsi qu'une banque de connaissances concernant les forêts, l'agriculture, l'utilisation des terres et la sécurité alimentaire, et de créer des plates-formes et des outils aux fins de l'analyse, qui contribueront à éclairer les politiques et la planification en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.
- Il faudrait favoriser et soutenir le développement des entreprises forestières et agroforestières en encourageant la participation du secteur privé, y compris des institutions financières telles que les banques, de façon à faciliter l'accès aux capitaux et à l'excellence en matière de gestion d'entreprise et, surtout, éliminer les obstacles réglementaires qui perdurent dans le secteur forestier.
- Il conviendrait de réaliser une étude comptable globale des richesses forestières de façon à pouvoir évaluer la richesse totale (l'ensemble des ressources et services) que renferment les forêts (y compris des mises à jour régulières concernant la contribution des forêts au produit intérieur brut), ainsi que leur contribution réelle à la sécurité alimentaire et à la nutrition (comme l'utilisation à des fins de subsistance de produits alimentaires directement prélevés dans les forêts, les revenus, les emplois et l'amélioration de la productivité agricole grâce au renforcement des liens entre les forêts et les exploitations agricoles).

- Il faut renforcer en permanence les moyens dont disposent les communautés locales impliquées dans la gestion communautaire des forêts afin de favoriser une gestion efficace des ressources forestières et de répondre ainsi aux besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition sans compromettre les objectifs relatifs à la conservation des forêts.
- La prestation de services dans le secteur forestier devrait mettre l'accent sur la réduction de la pauvreté, ainsi que sur les avantages en termes de sécurité alimentaire et de nutrition découlant d'une bonne gestion forestière.
- Il conviendrait de mettre au point des interventions plus efficaces qui contribueraient à réduire les disparités entre les sexes dans le secteur forestier, aussi bien au niveau du Ministère des forêts et des différents services compétents qu'au niveau des groupes communautaires. Les activités menées auprès de groupes de femmes devraient aider ces dernières à faire entendre leur voix à tous les stades des processus de prise de décisions et de planification.
- Compte tenu des répercussions à grande échelle de la féminisation des tâches liées à la sécurité alimentaire dans les domaines de la foresterie et du développement agricole, il faut promouvoir et transposer à une plus grande échelle les technologies nécessitant peu de main-d'œuvre et encourager dans le même temps les activités des entreprises susceptibles de générer d'importants revenus dans les domaines de la foresterie, de l'agroforesterie, de l'agriculture et de l'aménagement des paysages.
- Il conviendrait de renforcer les systèmes de contrôle et d'évaluation au niveau central mais aussi, éventuellement, au niveau des provinces (qui sont en lien étroit avec le système central), en faisant appel à la participation active des pouvoirs publics, des ONG et des groupes du secteur privé qui contribuent, ou sont susceptibles de contribuer, directement ou indirectement, à la sécurité alimentaire et à la nutrition.
- En favorisant la rémunération des services environnementaux, en mettant en place des mécanismes et en facilitant le dialogue de façon à créer du lien entre les communautés en amont et en aval, on pourrait améliorer la conservation des sols et des ressources en eau dans les bassins versants. À cet égard, il faut absolument tenir compte de l'impact potentiel du changement climatique sur le cycle hydrologique et sur le système d'approvisionnement en eau des bassins versants.

Source: Cross-sectoral Forestry and Food Security Policy Analysis of Nepal (FAO, 2016a).

- élaborer des principes directeurs en matière de gestion forestière qui contribueront à la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition;
- adapter les programmes forestiers de façon qu'ils tiennent compte des questions relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition;
- dispenser des formations sur le lieu de travail au personnel forestier au sujet de la contribution des forêts à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

#### Étape 4 **ADOPTER DES RECOMMANDATIONS ET LES METTRE EN ŒUVRE**

Dans cette dernière étape, on examine le contexte national dans le but de définir la voie à suivre pour adopter et mettre en œuvre les recommandations formulées à l'étape 3. Les questions ci-dessous orienteront les décisions à prendre concernant l'adoption et la mise en œuvre de ces recommandations en aidant, entre autres, à recenser les principaux acteurs prenant part au processus, les types de soutien requis et les domaines exigeant des interventions. On trouvera des indications et des orientations complémentaires concernant l'adoption et la mise en œuvre des politiques forestières dans la documentation existante, notamment la publication de la FAO intitulée «Élaborer une politique forestière efficace – Guide» (FAO, 2010).

Lors de l'étape 4 (voir l'encadré 10 pour un exemple), il est essentiel de coordonner les politiques sur les forêts, l'agriculture, l'alimentation, l'utilisation des terres, le développement rural, l'eau et le changement climatique. La définition de priorités intersectorielles ou d'objectifs stratégiques exige des mesures de coordination telles que celles énoncées dans le tableau 2.

Pour assurer la mise en œuvre des recommandations, il est essentiel de faire preuve d'une ferme volonté politique et de tirer parti de la dynamique de changement grâce à des mesures de suivi concrètes. Une fois que les mesures recommandées ont été effectivement adoptées, il convient, pour soutenir leur mise en œuvre de:

- mettre le cadre institutionnel et les institutions en conformité avec les recommandations;



#### Questions clés

##### Pour guider l'adoption de recommandations

- Quelles parties prenantes doivent intervenir si l'on veut améliorer la coordination de la mise en œuvre des recommandations énoncées à l'étape 3?
- Quelles parties prenantes sont favorables ou opposées aux recommandations établies?
- Quels sont les défenseurs existants ou potentiels de ces recommandations?

##### Pour guider la mise en œuvre des changements d'orientation

- Existe-t-il déjà des stratégies, cadres institutionnels, institutions, lois, dispositions réglementaires ou plans d'action qui pourraient soutenir (si cela n'est pas déjà le cas) la mise en œuvre des réorientations? Sont-ils suffisants? Qu'est-ce qui pourrait être amélioré?
- Existe-t-il une plate-forme de planification intégrée (encadré 11) qui appuie la mise en œuvre des réorientations? Dans la négative, quelles mesures pourraient être prises en ce sens?
- Existe-t-il des pratiques de gestion forestière optimales qui contribuent à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition? Quelles recherches complémentaires devraient être réalisées dans ce domaine?
- Quelles mesures sont (ou pourraient être) mises en œuvre pour coordonner les activités des différents secteurs?

- mettre la législation relative aux forêts et les autres dispositions réglementaires en conformité avec les recommandations;
- élaborer des plans d'action et/ou adapter les plans d'action existants, y compris dans les domaines de la communication et du renforcement des capacités, prévoir des arrangements financiers et adopter les budgets connexes (FAO, 2010).

Tableau 2. Exemples de coordination entre les secteurs

Secteur / Type de politique	Secteurs cités aux fins de coordination	Mesures de coordination
Agriculture	Développement rural, foresterie, gestion foncière, environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Secrétariat / programmes pour la coordination des politiques sectorielles</li> <li>■ Révision des politiques et textes de loi relatifs aux autres secteurs pour les aligner sur les objectifs de la politique agricole</li> <li>■ Réformes pour harmoniser les droits légaux et les objectifs contradictoires dans la politique foncière nationale</li> <li>■ Reconnaissance officielle du fait qu'une mise en œuvre efficace passe par la coordination au sein des secteurs et entre ceux-ci</li> </ul>
Forêts	Agriculture, utilisation des terres, industrie, énergie, tourisme, sécurité alimentaire, autres	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Mise au point d'un cadre de planification et de mise en œuvre pour harmoniser la foresterie avec les autres secteurs économiques nationaux et coordonner la mise en œuvre des programmes</li> <li>■ Recours aux consultations multipartites, aux groupes de travail techniques, à l'assistance technique et aux partenaires</li> <li>■ Planification intersectorielle et globale de l'utilisation des terres qui favorise la coordination entre les entités compétentes et par-delà les territoires des pouvoirs publics locaux et qui évite les chevauchements des revendications sur les terres forestières</li> <li>■ Harmonisation avec les programmes nationaux de bornage</li> </ul>
Sécurité alimentaire	Agriculture, forêts, nutrition, eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Gestion participative des initiatives par la création d'organismes de gestion multisectoriels et multipartites</li> <li>■ Coordination et cohérence des politiques grâce à l'alignement des politiques et des plans d'action sur les autres politiques pertinentes relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition</li> <li>■ Commissions ou comités interministériels pour améliorer le dialogue national sur la sécurité alimentaire</li> </ul>
Développement national	Productivité agricole, terres, pêches, foresterie	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Mesures visant à empêcher la conversion de terrains forestiers en terres agricoles</li> </ul>

Source: FAO, 2016b.



### ENCADRÉ 10 Mettre en œuvre les changements d'orientation

En tenant compte du large éventail de recommandations formulées à l'étape 3, il conviendrait d'élaborer des directives et procédures opérationnelles visant à garantir la bonne exécution des politiques, stratégies et programmes intersectoriels ayant trait aux forêts et à la sécurité alimentaire, mais aussi d'aller plus loin dans l'harmonisation et la coordination des politiques et des pratiques sur le terrain. Ces directives et procédures opérationnelles devraient tenir compte des problèmes existants et proposer des solutions pratiques. Ce processus est initié et dirigé par le Ministère des forêts et de la conservation des sols, en coordination avec tous les autres ministères compétents, notamment le Ministère du développement agricole, ainsi que des organismes de développement comme la FAO.

*Source: Cross-sectoral Forestry and Food Security Policy Analysis of Nepal (FAO, 2016a).*

Au terme de l'approche en quatre étapes, on devrait être en mesure de définir, tout en tenant compte du contexte national, des moyens efficaces d'appuyer et de mettre en œuvre les changements d'orientation des politiques nécessaires pour améliorer la contribution du secteur forestier à la sécurité alimentaire et à la nutrition.



### ENCADRÉ 11 Exemple de changement d'orientation: l'initiative One Map en Indonésie

La planification intégrée de l'utilisation des terres est un exemple de coordination intersectorielle à l'échelon national. Il est difficile de planifier efficacement l'utilisation des terres lorsque différents ministères et organismes – tant au niveau central qu'aux niveaux décentralisés – entreprennent leur propre planification de l'utilisation des terres en utilisant des processus, des informations et des cartes différents. Si l'on veut renforcer les liens entre les forêts, l'agriculture et les autres secteurs, il faut mener des approches coordonnées, en particulier quand les forêts et l'agriculture relèvent de la compétence de ministères différents (FAO, 2016b).

L'unification des bases de données sur lesquelles repose la prise de décisions concernant l'utilisation des terres peut contribuer à éviter l'adoption d'approches incohérentes en matière de planification par les différents organismes publics. Dans le cadre de sa stratégie REDD+, l'Indonésie a approuvé en 2014 son initiative One Map (une seule carte) en vue d'atteindre un objectif similaire. Cette initiative a pour objet d'aider à résoudre les désaccords qui surviennent du fait de l'utilisation de données et de cartes différentes, par exemple des permis pour des activités de plantation et d'extraction qui portent sur des zones qui se chevauchent. L'agence chargée des informations géospatiales a publié une carte présentant les informations géospatiales de base, à l'usage des organismes publics, ainsi qu'une carte nationale du couvert végétal, une carte nationale des herbiers marins / eaux peu profondes, une carte nationale des caractéristiques maritimes et une carte provinciale des mangroves de Sumatra. Des informations géospatiales précises et à jour aideront par ailleurs le gouvernement à élaborer ses politiques, à résoudre les conflits fonciers et à gérer ses actifs.

*Source: FAO, 2016b.*

## Observations finales

Les Objectifs de développement durable ont fait de la sécurité alimentaire et de l'élimination de la malnutrition une priorité mondiale. Bien que les forêts offrent de très divers avantages socioéconomiques (et apportent notamment une contribution importante à la sécurité alimentaire et à la nutrition), la superficie forestière mondiale a diminué de 129 millions d'hectares (3,1 pour cent) entre 1990 et 2015 (FAO, 2016b).

Le maintien des forêts dans un état qui favorise la sécurité alimentaire et la nutrition est une question complexe qui exige des actions à différents niveaux. L'amélioration de la gouvernance des terres, des réformes institutionnelles et foncières, le renforcement des capacités et une volonté politique affirmée sont indispensables si l'on veut conserver un couvert forestier adéquat et assurer une gestion durable des forêts.

Il faut notamment faire en sorte qu'à l'échelon national, les objectifs relatifs à la gestion durable des forêts soient coordonnés avec les objectifs ayant trait à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans toutes les politiques pertinentes ainsi que dans les cadres juridiques et institutionnels correspondants. Cela nécessitera de modifier notre manière de voir pour que la sécurité alimentaire et la nutrition deviennent des objectifs prioritaires de la gestion durable des forêts.

En prenant davantage conscience des liens d'interdépendance existant entre, d'une part, la gestion durable des forêts et, d'autre part, la sécurité alimentaire et la nutrition, et ce grâce à des données factuelles de plus en plus fiables, on devrait pouvoir conserver les forêts en bonne santé, condition indispensable au bout du compte pour garantir une agriculture durable ainsi que la sécurité alimentaire et la nutrition à long terme.

## Références

- CBS. 2011. *Statistical Year Book Nepal*. Kathmandu, Central Bureau of Statistics, National Planning Commission, Government of Nepal.
- DoF (Department of Forest). 2009. *Community Forestry Guideline*. Kathmandu, Ministry of Forest and Soil Conservation.
- FAO. 1991. *Household food security and forestry: an analysis of socio-economic issues*. Rome.
- FAO. 1992. *Trees as browse and to support animal production*. Rome.
- FAO. 2008. *Climate Change and Food Security: A Framework Document*. Rome. FAO. 2010. *Developing Effective Forest Policy – A guide: FAO Forestry Paper 161*. Rome.
- FAO. 2011. *State of the World's Forests 2011*. Rome.
- FAO. 2013. *Forests and trees outside forests are essential for global food security and nutrition*. Summary of the International Conference on Forests for Food Security and Nutrition, Rome, 13-15 May 2013. Rome.
- FAO. 2013. *Women in forestry: challenges and opportunities*. Rome. (Brochure.)
- FAO. 2014. *State of the World's Forests 2014: Enhancing the socio-economic benefits from forests*. Rome.
- FAO. 2016a. *Cross-sectoral Forestry and Food Security Policy Analysis of Nepal*. Rome
- FAO. 2016b. *State of the World's Forests 2016: Forests and Agriculture: Land-use Challenges and Opportunities*. Rome.
- HCV Resource Network. 2005–2016. Website (available at [www.hcvnetwork.org](http://www.hcvnetwork.org)). Accessed April 2016.
- Ickowitz, A., Powell, B., Salim, M.A. & Sunderland, T.C.H. 2014. Dietary quality and tree cover in Africa. *Global Environmental Change*, 24: 287-294. DOI:10.1016/j.gloenvcha.2013.12.001.
- IIED Small and medium forest enterprises and associations. 2007. Website (available at [www.iied.org/small-medium-forest-enterprises-associations](http://www.iied.org/small-medium-forest-enterprises-associations)). Accessed August 2016.
- Jin, S.-Y. & Reeb, D. 2014. Storage of food, reviewing the value of forest – forest and food security. *World's Food and Agriculture and Fisheries* (FAO Korea Association), 611(56): 38-41. [Korean].
- MFSC (Ministry of Forest and Soil Conservation). 1989. *Master Plan for the Forestry Sector, Nepal*. Main Report. Kathmandu.
- MFSC. 2011. *Directives for the Formation and Conduct of District Forest Coordination Committee (DFCC) 2068* [Nepali]. Kathmandu.
- MFSC. 2014. *Nepal National Biodiversity Strategy and Action Plan 2014–2020*. Kathmandu.
- MFSC. 2015a. *Forest Policy*. Kathmandu.
- MFSC. 2015b. *REDD+ Strategy for Nepal* (first draft). Kathmandu, REDD+ Forestry and Climate Change Cell.
- MoAD (Ministry of Agricultural Development). 2014. *The Agriculture Development Strategy*. Kathmandu.
- MoAD. 2015. *Agriculture Development Strategy (2015–2035)*. Kathmandu.
- Pain, A., Ojha, H.R. & Adhikari, J. 2014. Social inequality and food insecurity in Nepal: risks and responses. In I. Christoplos & A. Pain, eds. *New challenges to food security: from climate change to fragile states*, pp. 221–240. London and New York, USA, Routledge.
- Rowland, D., Blackie, R.R., Powell, B., Djoudi, H., Vergles, E., Vinceti, B. & Ickowitz, A. 2015. Direct contributions of dry forests to nutrition: a review. *International Forestry Review*, 17(S2): 45-53.
- Sunderland, T., Achdiawan, R., Angelsen, A., Babigumira, R., Ickowitz, A., Paumgarten, F. & Reyes-García, V. 2014. Challenging perceptions about men, women, and forest product use: a global comparative study. *World Development*, 64 (Supplement 1): S56–S66 (available at [www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X14000692](http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X14000692)).
- Zomer, R.J., Trabucco, A., Coe, R. & Place, F. 2009. *Trees on farm: analysis of global extent and geographical patterns of agroforestry*. Nairobi, Kenya, World Agroforestry Centre







[www.fao.org/3/I7215FR/I7215FR.pdf](http://www.fao.org/3/I7215FR/I7215FR.pdf)